Retraites Populaires

Charte éthique

Acteur essentiel en matière de 2e et 3e pilier, comme dans l'immobilier et le financement, Retraites Populaires assure fiabilité, proximité et responsabilité dans toutes ses activités qu'elle mène avec efficience. Elle propose des prestations adaptées aux besoins et accessibles à tous.

La satisfaction de l'ensemble des clients ainsi que la garantie des engagements sur le long terme sont placés en permanence au cœur des priorités de l'entreprise. Consciente de sa responsabilité d'investisseur et de gestionnaire, elle prend en compte les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance dans ses investissements.

Retraites Populaires développe ses activités tout en veillant au respect de l'éthique des affaires et à la déontologie professionnelle. Ces principes sont déclinés dans le Code de Conduite de l'entreprise.

Retraites Populaires est un employeur responsable qui offre des conditions de travail attractives. L'entreprise promeut la non-discrimination, le respect de la dignité et l'égalité des chances. Elle soutient activement l'éducation et la formation, de même qu'elle favorise la promotion de la santé et de la sécurité au travail.

Forts de ces valeurs et conscients de la responsabilité sociale et économique de l'entreprise, la direction, ainsi que l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs, s'engagent à respecter, dans toutes leurs activités, les principes suivants :

- → *Se comporter de manière éthique et appliquer les meilleures pratiques en matière de gouvernance d'entreprise et de management.*
- → *Remplir consciencieusement les engagements professionnels, en toute transparence et bonne foi.*
- → *Gérer les avoirs de prévoyance avec loyauté, en respectant les devoirs de fidélité, de diligence et d'information.*
- → *Se conformer en tous temps aux lois applicables et respecter les normes, directives et réglementations internes.*
- → *Ne jamais accepter ou octroyer d'avantage dans le but d'obtenir des affaires ou d'en favoriser la conduite.*
- → *Lutter contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme en appliquant toute la diligence nécessaire.*

Eric Niederhauser
Directeur général

Yves-Marie Hostettler
Directeur

Jean-Christophe Van Tilborgh
Directeur général adjoint

Eric Birchmeier
Directeur

Sébastien Henchoz
Directeur

Judith Granat
Directrice

Nathalie Stockhammer
Directrice

Raphaël Putallaz
Directeur

Version 09.2026